



NOM et prénom : TILMAN Gaël

AGREMENT en matière :

- Civile et commerciale :



Lieu d'exercice de la médiation :

Wallonie, Bruxelles, France

Contact par :

- Gsm : 0478.63.65.52
- E-mail : gt@mpm.legal

Site internet : <https://mpm.legal>

Honoraires : entre 150 et 250 € H.T.V.A. en fonction des spécificités du dossier

Informations complémentaires diverses :

Parce que la médiation vous permettra de construire votre solution au litige, elle présente un grand avantage. Contrairement à la voie judiciaire, rien ne vous sera imposé lors d'une médiation. Vous serez toujours l'artisan de votre solution.

Vous pourrez, lors du processus mis en place par le médiateur, comprendre et faire comprendre les raisons qui ont mené au blocage.

Une fois cette parole libérée, tout pourra être mis en oeuvre pour que la solution qui sera trouvée au litige soit celle qui vous convienne.

Il s'agit donc d'un processus plus souple, plus collaboratif qui permet la mise en place de solutions « sur mesure » qui ne seront mises en place que de l'accord des parties.

Vu toutes ces caractéristiques, la médiation présente un taux important de réussite et a mène fréquemment à la résolution des conflits.